

Petit déjeuner sur l'histoire des ventes aux enchères
8 juillet 2015
Animé par Christine de Joux

A l'invitation de la société des Amis de Versailles, ce petit déjeuner s'est tenu dans un lieu historique, celui du château de Versailles. Pour illustrer l'histoire contemporaine française des ventes aux enchères, le choix a été fait de se concentrer sur trois « moments forts historiques » avec trois intervenants qui ont resitué ces évènements, de manière objective et corrigé quelques idées reçues.

1/ Les ventes révolutionnaires du mobilier royal (de 1793 à 1795) n'ont pas été une grande braderie durant laquelle les meubles auraient été cédés à vil prix à des étrangers, principalement britanniques, et à l'origine de la dispersion définitive à l'étranger de véritables trésors nationaux. La réalité a été bien différente de l'image d'Epinal popularisée par Sacha Guitry. De l'analyse conduite par Rémi Gaillard, *auteur d'une thèse à l'Ecole des Chartes sur l'étude institutionnelle des ventes révolutionnaires du mobilier royal*, il en ressort que :

- Les ventes ont été parfaitement organisées et encadrées par le législateur et le gouvernement (décret du 10 juin 1793). Plus de 17000 lots ont effectivement été vendus à Versailles et ce sur plusieurs semaines de ventes. Un tri a été opéré avant le début des ventes, afin de ne pas vendre certains biens présentant un intérêt scientifique ou patrimonial majeur.
- L'estimation des biens a été faite par des huissiers-priseurs expérimentés, en fait ceux d'Ancien régime ; ceux chargés de l'estimation étaient distincts de ceux chargés de diriger les ventes. L'analyse de plusieurs PV de vente montre que la pratique du retrait de lots prévue par décret (faute d'enchérisseur) a été pratiquée, les lots étant remis en vente lors de vacations ultérieures. Des huissiers-priseurs ont même pu accorder, à leurs risques et périls, du crédit aux acheteurs pour solvabiliser la demande et soutenir les prix de ventes.
- Très peu d'invendus à l'issue de ces ventes, ce qui constitue en soi une performance compte tenu du nombre important de lots proposés à la vente.
- Les acheteurs ont été majoritairement des professionnels locaux : fripiers, tapissiers, ébénistes, revendeurs de meubles...qui pour l'essentiel ont complété leurs stocks ; les PV d'adjudication ne mentionnent pas de noms d'étrangers.

2/ Deux ventes clés du 19eme soigneusement orchestrées et organisées : les ventes « Delacroix » et la vente des diamants de la Couronne.

Isabelle Rouge-Ducos, conservateur responsable de la mission pour les archives privées du Service interministériel des Archives de France a choisi de présenter ces deux évènements dont la portée n'a pas toujours été bien perçue.

Les ventes de l'atelier d'artiste de Delacroix sont des ventes posthumes qui marquent le véritable lancement du catalogue raisonné et la volonté de l'artiste de s'inscrire dans

l'histoire. Si le catalogue raisonné apparaît historiquement à la fin du 18eme siècle, la vente posthume décidée par Delacroix des 6000 dessins de son atelier en est une parfaite concrétisation : un référencement minutieux et exhaustif d'une production artistique non connue du public visant à enrichir le regard des collectionneurs sur l'œuvre de Delacroix et à l'inscrire dans la postérité. Cette pratique du catalogue raisonné n'a cessé de se perfectionner depuis lors jusqu'à nos jours, révolutionnant le catalogue de ventes, lequel se contentait jusque -là d'une description factuelle très synthétique des lots à vendre. Ce catalogue a su trouver sa place à côté de l'ouvrage d'érudition.

La vente des diamants de la Couronne, dont le principe est acquis par voie législative en décembre 1886, s'est déroulée en 1887. Vente éminemment politique marquant l'affirmation par la troisième République de la fin définitive de la royauté en France, via la cession de l'un de ses principaux attributs, les bijoux de la Couronne. La vente a eu lieu au Louvre, haut lieu symbolique, et a rapporté environ 7 millions de franc or, somme conséquente pour l'époque. Elle a été précédée d'un tri des pierres, celles présentant un intérêt scientifique ayant été conservées dans les collections muséales. La vente a été précisément organisée et les bijoux à vendre longuement exposés, favorisant ainsi leur valorisation. Ce fut donc une véritable vente aux enchères organisée par des professionnels.

3/ L'âge d'or des ventes aux enchères de Drouot dans les années 1950, comme l'a exposé Bernard Oger, ancien commissaire-priseur, a correspondu à un moment historique très particulier, marqué par une convergence d'éléments exceptionnels, certains parleraient aujourd'hui « d'alignement des planètes » :

- Paris était la première place mondiale de vente aux enchères de biens d'art et d'objets de collection ; une place de marché de référence qui était, de fait, ancrée dans son marché parisien internationalement renommé (celui de l'art moderne de 1910 à 1950).
- Monopole légal de l'activité et concentration de celle-ci sur un nombre restreint de professionnels, ce qui a naturellement favorisé la notoriété de leur marque. Le nombre de commissaires-priseurs à Drouot était très réduit : 1 par étude, soit 70 commissaires-priseurs, comme l'exigeait la réglementation de l'époque. Une partie des honoraires de ventes était mutualisée entre les maisons de ventes dans une « bourse commune », renforçant ainsi la solidarité entre ces professionnels.
- Deux études dominaient la place : celle d'Etienne Ader qui captait la grande majorité des ventes de biens issus de l'aristocratie et de la bourgeoisie parisienne, celle de Maurice Rheims qui disposait d'un large réseau de connaissances et d'une position dominante dans la peinture moderne et impressionniste.
- Des grandes ventes exceptionnelles se sont succédé offrant sur le marché une grande diversité de biens de haute qualité, parmi lesquelles : la collection de la bibliothèque Gabriel Cognacq (mai 1952) ; la collection Pierre Bonnard (fev. 1954 ; par M. Rheims), la collection André Derain (mars 1955 ; M. Rheims), la collection du baron Cassel (mars à décembre 1954 ; E. Ader), la collection André Schoeller (mai et octobre 1956 ; E. Ader). Le marché des ventes aux enchères a donc été rythmé par de grands moments forts sans équivalents.